

Le 29 septembre 2020

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques -Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de révision de la CETAC de la décision D-2020-077
Votre référence : R-4128-2020 - Notre référence : R060961 JC

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») s'en remet à la Régie quant à l'utilité des interventions au présent dossier, ainsi qu'au caractère nécessaire et raisonnable des frais réclamés par les différents intervenants. Il souligne toutefois que la demande de CREE, soit plus de douze heures de préparation, apparaît très élevée eu égard aux représentations qui ont été effectuées à l'audience par l'entité.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

JC /jl